



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ DU SECTEUR DE L'ASSURANCE SÉLECTIONNÉ PAR ASTRÉE - 19 JUIN 2023 - N° 70

LA REVUE DE PRESSE

2
juin

L'ACPR publie un rapport sur la situation des grands groupes bancaires français à la fin 2022

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a publié [un rapport d'analyses et de synthèses](#) sur la situation des grands groupes bancaires français. Elle relève pour les six principaux groupes :

- Une progression des bilans plus contenue qu'en 2021 mais des crédits restés dynamiques ;
- Un risque de crédit toujours faible mais plusieurs indicateurs avancés qui se dégradent ;
- De très bons résultats en dépit d'éléments exceptionnels ;
- Une situation prudentielle toujours pérenne ;
- Un environnement qui reste porteur de risques significatifs.

24/25
mai

Deux nouvelles lignes directrices de l'European Data Protection Board relatives aux sanctions

L'EDPB publie deux nouvelles lignes directrices qui visent à encadrer :

- [Le calcul des amendes administratives](#) : Elles visent à harmoniser les méthodes de calcul des amendes administratives pouvant être prononcées par les autorités nationales.
- [La procédure d'adoption des décisions contraignantes](#) : Elles clarifient la procédure de résolution des litiges entre autorités de protection des données sur la base de l'article 65.1.a du RGPD.

6
juin

Publication par le CCSF de ses préconisations pour renforcer l'information et le conseil des assurés en assurance habitation

Le CCSF a remis récemment le résultat de ses travaux portant sur [l'information des consommateurs en matière d'assurance habitation](#). Le Comité propose un renforcement de l'information et du conseil aux assurés par :

- L'envoi par l'assureur sur un support durable du

•/..

rappel des caractéristiques du bien assuré ;

- Un complément d'informations sur l'avis de déchéance ;
- La mise en place d'un échange périodique entre l'assureur et ses clients ;
- Une adaptation du contrat et des tarifs selon les clients.



Modification de la liste des pays à hauts risques pilotée par la Commission Européenne

La liste européenne des pays tiers à hauts risques a été mise à jour :

- Sortent de la liste : le Maroc et le Cambodge ;
- Entrent dans la liste : le Nigéria et l'Afrique du Sud.

Astrée vous souhaite une bonne semaine.

Avocats et consultants, nous sommes spécialisés dans les problématiques de distribution des produits d'assurances, bancaires et financiers depuis 25 ans.

Suivez toute notre actualité :

67 avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80

*Ce document est la propriété d'Astrée Avocats.
Toute reproduction interdite.*